

## **Commune de Saint-Sauveur de Bergerac – Compte rendu de la réunion du conseil municipal**

L'an deux mil vingt et un, le 2 septembre à 19 heures, le conseil municipal de Saint-Sauveur de Bergerac, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de :

- Monsieur Roland **FRAY**, Maire

**Présents** : Roland **FRAY**, Pauline **GUIBAL**, Michel **ROUSSEL**, Michelle **JOUSSET**, Michel **LESCOMBE**, Cathie **DHENNIN**, Richard **FONTARNEAU**, Stéphane **LAVIGNAC**, Xavier **MALECOT**, Marie-Christine **MAUPART**, Isabelle **NINET**, Arnaud **TOURNIER**, Christian **SAUVANET**.

**Absentes excusées** : Marie-Noëlle **ALEMAN-BOTTO** (pouvoir à Cathie **DHENNIN**), Pascale **BEAUPERE** (pouvoir à Pauline **GUIBAL**)

**Secrétaire** : Pauline **GUIBAL**

Le précédent compte-rendu a été adopté.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de rajouter à l'ordre du jour, la prise d'une délibération pour le « fonds de concours irrigation ». Le conseil municipal donne son accord.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le sujet « personnel communal – recrutement » est retiré de la séance et en fournit les explications à savoir qu'il désirait procéder au recrutement d'un agent ayant un diplôme CAP ou BEP cuisine pour assurer cette fonction à la cantine scolaire. Le contrat à durée déterminée de Mme Mélanie PENY prenant fin le 15 octobre 2021 ne sera pas reconduit.

Mme Pauline GUIBAL, présidente de l'association Restaurant d'Enfants, désirant conserver Mme PENY va la prendre à sa charge à partir du 16 octobre 2021. Monsieur le Maire a proposé de verser à l'association une subvention pour l'aider au paiement du salaire et des charges sociales.

### **Fonds de concours**

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'il a sollicité un fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise. La participation financière allouée s'élève à :

#### **Eglise**

20 000 € pour la rénovation intérieure des murs de l'église communale.

#### **Irrigation**

30 000 € pour l'extension du réseau communal d'irrigation.

Les deux opérations étant terminées, il y a lieu de demander ces fonds de concours. Le conseil municipal valide à l'unanimité.

## **Convention relative à la participation du Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.) de la Dordogne aux contrôles périodiques des points d'eau incendie**

Monsieur le Maire informe le conseil que le SDIS 24 a proposé de passer une convention avec la commune pour assurer le contrôle technique obligatoire des onze points d'eau incendie (P.E.I.). Ce contrôle sera réalisé tous les deux ans et coûtera 20 € par P.E.I.

Le conseil municipal valide à l'unanimité.

## **Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable pour l'exercice 2020 (SIAEP Dordogne Pourpre)**

Le rapport ayant été communiqué à l'ensemble du conseil municipal, celui-ci en prend acte.

## **QUESTIONS DIVERSES**

**Cathie DHENNIN** signale des problèmes de connections Internet.

**Richard FONTARNEAU** demande des miroirs aux carrefours du bourg. **Michel LESCOMBE** répond que la CAB sera informée.

**Stéphane LAVIGNAC** propose que la commune dépose un projet pour le budget participatif départemental.

Il s'informe sur le déroulement de la rentrée scolaire. Monsieur le Maire répond que tout s'est bien passé.

**Michel LESCOMBE** fait la liste des travaux effectués dans et autour de l'école. Il remercie **Claude BROSSE** pour son intervention bénévole. Il souhaiterait refaire un portail d'entrée avec digicode. Concernant le portail côté atelier, **Stéphane LAVIGNAC** signale qu'il faut trouver un système adapté.

**Michelle JOUSSET** signale que suite à la rentrée scolaire, le plan mercredi ouvrira le 8 septembre 2021 comme prévu. Le planning des inscriptions est complet.

**Monsieur le Maire** donne lecture au conseil de la lettre du Président de l'Amicale des Anciens Combattants annonçant la dissolution de l'association.

Fin de la séance à 20 h 10.